

Zeitschrift: Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte = Archéologie suisse : bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie = Archeologia svizzera : bollettino della Società svizzera di preist

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 7 (1984)

Heft: 2: Canton Neuchâtel

Artikel: La villa romaine de Colombier : fouilles récentes et nouvelle évaluation

Autor: Ribaux, Philippe / Boe, Guy de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La villa romaine de Colombier.

Fouilles récentes et nouvelle évaluation

Une nouvelle découverte à Colombier

Sur la rive nord-ouest du lac de Neuchâtel, la colline de Colombier, dont le substrat molassique est recouvert par un niveau fluvio-glaciaire, domine le delta de l'Areuse. Cette situation privilégiée, ainsi que la fertilité des terres alluvionnaires environnantes, ont certainement eu une influence déterminante sur l'implantation de la villa (fig. 1).

Les murs de celle-ci, conservés parfois sur une élévation de près de 3 mètres, ont, en de nombreux endroits, servi de fondations au château médiéval qui sert actuellement de caserne aux écoles de recrues d'infanterie. L'ancienneté de ces vestiges a été reconnue dès la fin du XVIII^e siècle, lorsque des travaux d'aménagement en contrebas du château permirent de découvrir des chambres souterraines voûtées correspondant probablement à l'ensemble désigné par D. Vouga¹ sous le nom de «petite villa», et qui était en fait une installation de bains.

Les deux campagnes de fouilles menées par Frédéric DuBois de Montperreux de 1840 à 18422, puis les nombreuses interventions de l'Intendance des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel au cours des travaux successifs d'aménagement et d'agrandissement de la caserne ont permis de compléter ces premières découvertes et de mettre en évidence l'importance de ce complexe de bâtiments dans lequel DuBois de Montperreux n'hésitait pas à voir un castrum.

Une opération d'assainissement des caernes, complétée par la construction de nouveaux bâtiments a amené le Service cantonal d'Archéologie à mener des fouilles à l'emplacement de l'ancien manège de la caserne, situé dans le prolongement de l'aile gauche de la villa. En effet, les premiers travaux d'excavation avaient fait apparaître un remplissage de terre brune, épais de 2 mètres environ dans sa partie la plus importante, reposant sur le substrat fluvio-glaciaire. On pouvait y distinguer nettement un horizon de démolition fait de moellons de calcaire. Toute cette couche était riche, entre autres, de tessons de céramique gallo-romaine.

Les travaux, effectués au cours de l'été 1982, ont duré trois mois au total. Deux tranchées de sondage faites à la pelle mécanique, en recoupant des ouvrages maçonnés, nous ont rapidement confirmé l'intérêt du gisement. Vu l'homogénéité de structure et de couleur du remplissage, la fouille fut effectuée par niveaux de décapage horizontaux. Le souci de récupérer même les objets de très petite taille, tels que monnaies, boutons, ossements de rongeurs, nous a amenés à tamiser systématiquement la terre extraite. Deux colonnes prélevées sur tout l'épaisseur du sédiment sont actuellement conservées dans l'un des dépôts du Service et pourront servir à diverses analyses relevant des sciences naturelles.

Les vestiges

Les bâtiments dont nous avons découvert les vestiges étaient établis sur le flanc sud-ouest de la petite colline où sont actuellement implantés le château et la partie la plus ancienne du village de Colombier (fig. 2).

Leurs assises de fondation, quoique très proches du niveau fluvio-glaciaire, en sont toujours séparées par au moins 10 cm de sédiment.

Malgré la pente du terrain (16% environ), celui-ci ne fut l'objet d'aucun nivellement. Cette inclinaison ne semble pas non plus, par la suite, avoir constitué d'obstacle majeur à l'occupation des lieux, ce que nous confirme l'inclinaison similaire de l'horizon de destruction.

Les murs exhumés ne sont jamais conservés sur toute leur longueur, et de leur élévation ne subsiste souvent que l'assise de fondation; dans ce dernier cas, leurs limites latérales sont parfois difficiles à distinguer. Il ne nous fut d'autre part pas possible de mettre en évidence d'éventuelles traces négatives.

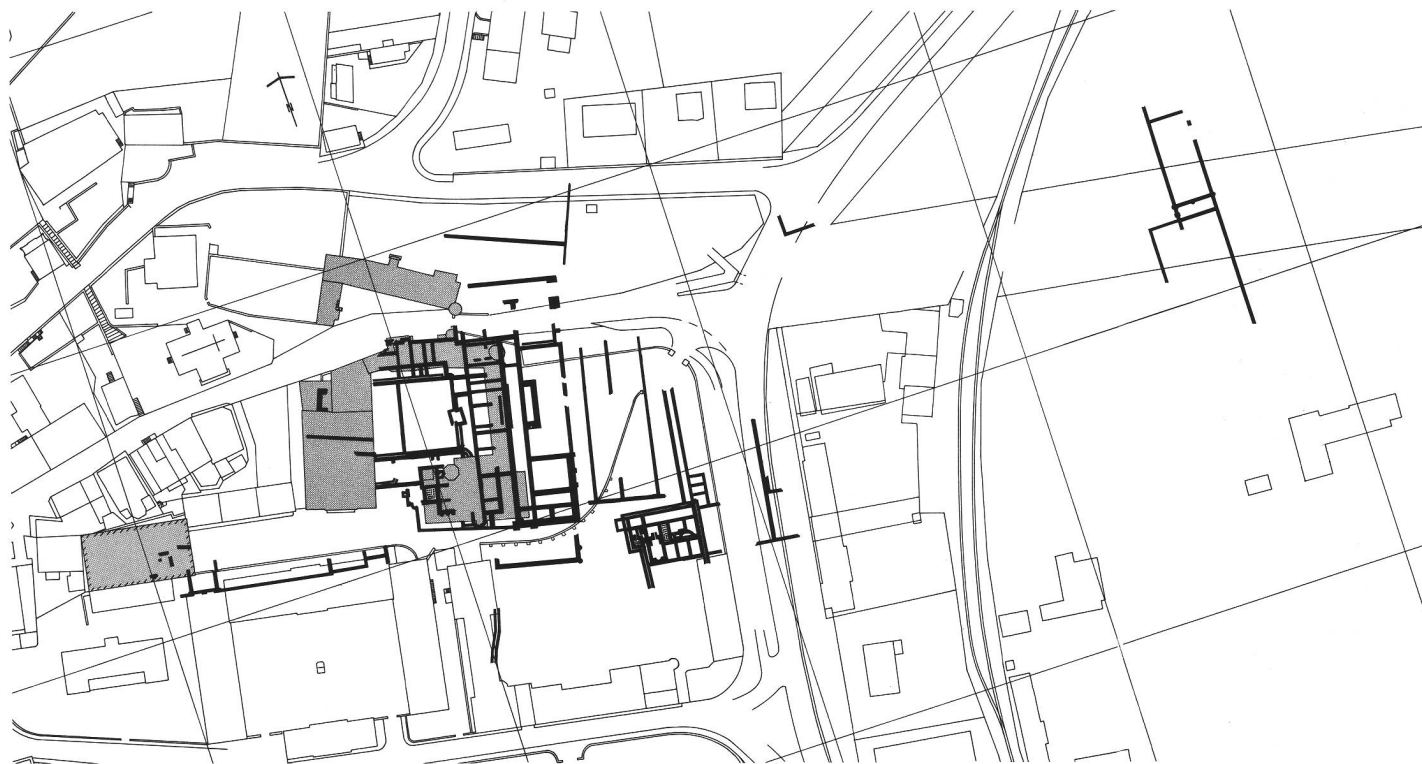
Deux conduites modernes traversaient le champ de fouille, perturbant une partie de l'horizon de démolition et recoupant des ensembles maçonnés.

Un premier mur, d'environ 55-60 cm de large en B/3-4, interrompu par le mur de fondation sud-est de l'ancien manège, est visible jusqu'en F/2-3. Sa moitié en est conservée, en élévation, jusqu'à la deuxième assise du parement, le reste a subi de fortes perturbations, probablement lors de la construction du manège, ainsi que l'indiquent quelques tessons modernes découverts à cet endroit-là. Les parements de moellons de calcaire bruts ou grossièrement équarris sont réunis par un blocage de tout-venant lié au mortier à la chaux. En C/3, un vide dans le blocage, grossièrement rectangulaire, d'environ 30 cm de côté, était visible au niveau de la deuxième assise, mais non plus bas. Nous pensons qu'il pourrait correspondre à l'emplacement d'une colonne ou d'un poteau, en bois par exemple.

De J/9 en J/5, un deuxième mur présente des caractéristiques analogues au premier (largeur, mode de construction), quoique ses parements, conservés au plus jusqu'à la deuxième assise également, soient faits de moellons légèrement plus petits. Sa face ouest est fortement rubéfiée. Cependant, l'hypothèse d'un incendie n'est soutenue par aucun autre indice.

En J/9, les vestiges d'un âtre, dont la sole est composée de fragments de tuiles juxtaposés recouverts de terre battue, flanquent cette même face. L'angle de ce mur avec le premier est d'environ 80°.

En J/4 devait probablement s'opérer une jonction à angle droit avec un mur dont seule l'assise de fondation nous est encore conservée de J/4 à N/5-4; mais elle est trop perturbée pour qu'il soit possible d'évaluer la largeur du mur qu'elle supportait. Cette jonction, si elle a existé, a été détruite par la pose d'une canalisation qui, oblitérant également les quelques vestiges maçonnés en M-N/5-6, nous rend difficile leur compréhension. Les quelques moellons maçonnés



et non dérangés encore en place en M-N/6 peuvent cependant nous laisser supposer l'existence d'un mur parallèle au mur J/5-J/9, délimitant ainsi, avec celui-ci et le mur J/4-N/5-4, un espace large de 3 mètres, de longueur inconnue. La présence d'un âtre en J/9 indique une pièce fermée. Sous l'angle nord de cet ensemble de trois murs, se trouvait une fosse de 60 cm de profond environ, probablement un trou de poteau, comme l'attestent de nombreuses pierres de calage.

En P-Q/11 subsistent les vestiges des assises de fondation de trois murs différents. Deux d'entre eux, quoique décalés de quelque trente centimètres, ont apparemment la même orientation, plus ou moins perpendiculaire au mur J/5-J/9, et pourraient s'y rattacher. Le troisième s'écarte des deux premiers sous un angle de 45° environ. Les murs B/3-4 - F/2-3 et J/5-J/9 délimitent, avec le mur de fondation du manège et le remblai sud un espace occupé par un niveau de destruction composé de moellons de calcaire et de mortier, de fragments de tuiles et de briques. En deux endroits (C-D-E/8-9 et D-E/6), les moellons reposent obliquement les uns sur les autres et sont, pour la plupart, rubéfiés sur leur face inférieure (fig. 3). Ces niveaux de démolition proviennent donc sans doute de l'écroulement des murs alentour.

En I-G/6, 7, un foyer de pierres grossièrement maçonnées a été aménagé secondairement dans le niveau de destruction lui-même. Il contenait encore de nombreux charbons de bois (fig. 4). Le mur J/5-9 était flanqué sur sa face ouest d'un niveau de destruction analogue au premier, sur une largeur de 2 m à 2,5 m. Ce niveau contenait plusieurs ossements entiers (boeuf?) en K/8-9. Un troisième niveau couvrait une aire de 20 m² environ au nord-ouest de la zone fouillée et pourrait nous indiquer la présence d'une construction plus à l'ouest, aujourd'hui disparue.

Ces niveaux semblent délimiter, grossièrement, la stratigraphie du remplissage en deux ensembles. Les tessons de

céramique provenant de l'ensemble inférieur appartiennent à un complexe homogène, contenant entre autres de la céramique de tradition La Tène, de la terre sigillée dont les formes sont datables de la fin du 1^{er}, du 2^{ème} et du début du 3^{ème} siècle après J.-C., ainsi que des formes locales (gobelets helvétiques) datables du 2^{ème} et du début du 3^{ème} siècle après J.-C. Ces éléments se retrouvent dans l'ensemble supérieur, mais mélangés à de la céramique médiévale et moderne pour les niveaux tout à fait supérieurs.

Un élément de caniveau, retrouvé isolé et retourné, semblable à ceux qu'il est encore possible de voir dans la cour d'honneur de la caserne, se trouvait à 2 m environ au Nord du mur J/4-N/5-4. Taillé dans un bloc calcaire de 165 cm de longueur, 85 cm de largeur sur 40 cm d'épaisseur, on y avait aménagé une rigole arrondie de 25 cm de large et de 15 cm de profond. L'aménagement d'une tranchée pour la pose d'une conduite électrique l'avait sérieusement endommagé sur l'une de ses faces. Comme cette pièce n'est manifestement plus en place, on peut supposer qu'elle a été transportée, postérieurement à la destruction du site, à des fins de récupération puis abandonnée là, ou qu'elle provient du prolongement, situé plus haut sur la pente, du tronçon de la cour d'honneur. Ce caniveau aurait alors eu une longueur de plus de 80 m.

Deux gorges semi-circulaires situées aux extrémités devaient servir à la jonction avec les éléments voisins, munis peut-être d'un renflement correspondant.

Le mobilier archéologique

L'étude du matériel archéologique, céramique en particulier, n'étant pas encore réalisée, nous n'en ferons ici qu'une présentation globale et préliminaire.

Terre sigillée : il ne nous a pas été possible jusqu'ici de remonter aucun profil complet. Toutefois, il apparaît que les formes et les décors attribuables au type Drag. 37 sont relativement nombreux, alors que ceux du type Drag. 29 sont quasiment inexistantes.

La sigillée «d'imitation» n'est représentée que par un nombre très limité de pièces.

La céramique indigène de tradition La Tène est abondante et inclut de la céramique peinte de bandes blanches. Très nombreux également sont les tessons provenant de «gobelets helvétiques», à enduit brillant, décorés à la roulette, en oculée, à la lame vibrante ou encore de motifs appliqués à la barbotine : croisillons doubles et scène de chasse.

Fragments de marmites, mortiers, cruches et amphores complètent ce tableau.

fig. 1
Plan général des vestiges romains de Colombier. L'actuel château est représenté en pointillé. A l'ouest, en grisé, l'espace occupé par l'ancien manège. Ech. 1 : 2500.

Übersichtsplan der bisher ausgegrabenen römischen Reste von Colombier (hellgrau gerastert: die 1982 ausgegrabene Fläche).

Pianta generale dei scavi effettuati fino ad oggi delle vestigia romane di Colombier (in grigio chiaro i scavi del 1982).

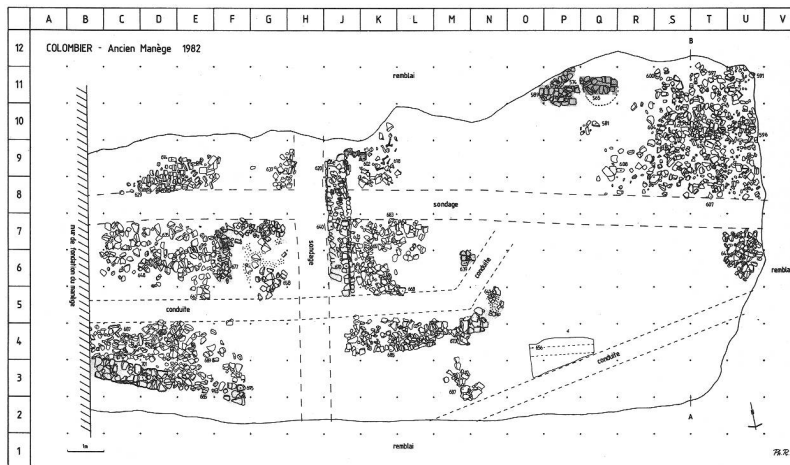


fig. 2
Les vestiges découverts en 1982. Ech. 1 : 200.
Plan der Strukturen von 1982.
Pianta delle strutture del 1982.

La céramique médiévale n'apparaît que dans les niveaux supérieurs à l'horizon de destruction.

Nous avons également récupéré quelques éléments de pierre ollaire.

Le grande majorité de la centaine de trouvailles de bronze est inidentifiable. On y reconnaît cependant deux fibules à charnière, un stylet et une applique au décor stylisé d'inspiration barbare que la position stratigraphique fait correspondre, chronologiquement, au niveau de destruction (fig. 5.6).

Pour le fer, à côté de très nombreux clous et déchets, sont apparus une boucle de ceinture et ce qui est probablement son ardillon ainsi qu'une lame de couteau; leur position dans le remplissage ne permet pas, toutefois, d'exclure une origine médiévale; un petit fragment décoré de côtes et d'un motif floral en relief et une anse pour le verre; deux boutons en os et les fragments de trois manches de couteaux dans ce même matériau décorés d'incisions géométriques.

Interprétation

Les vestiges découverts ne semblent avoir été précédés par aucune construction plus ancienne. Seule une lame de silex néolithique, découverte à la base du remplissage de terre brune, mais encore incluse dans celui-ci, témoigne du

passage de l'homme à des périodes plus reculées. Ce fait s'explique aisément par la présence de nombreuses stations littorales lacustres dans les environs.

Les murs J/5 - J/9, J/4 - N/5-4 et les quelques moellons maçonnés M-N/6 semblent appartenir au même ensemble, auquel pourraient se rattacher les fondations de P-Q/11. La présence de l'âtre y atteste l'existence d'une pièce (d'habitation?) chauffée.

Les relations chronologique et architecturale du mur B/3-4 - F/2-3 avec cet ensemble sont difficiles à établir. La taille des pierres qui en forment les parements et son orientation peuvent cependant l'en dissocier.

Tous ces murs ont un point commun remarquable: ils ne reposent que sur une seule assise de fondation ce que démontre la rubéfaction des parements. D'autre part, la différence de niveau entre la base des murs J/5-J/9 et la sole de l'âtre qui le flanque est de l'ordre de 20 cm. Leur élévation devait, par conséquent, être faible. L'existence d'un trou de poteau en M-N/6 et d'un vide aménagé dans le blocage du mur B/3-4 - F/2-3 peuvent nous laisser imaginer une superstructure en bois. La hauteur cumulée maximale des moellons du mur écroulé en C-D-E/8-9 et D-E/6 atteint environ 1,50 m. Il n'est pas établi, par conséquent, qu'il faille directement raccorder celui-ci au mur J/5-J/9.



fig. 3
Le mur écroulé en C-D-E-F/8-9, vu depuis l'Est.
Umgestürzte Mauer.
Muro crollato.



fig. 4
Le foyer aménagé dans le niveau de destruction. Les croix blanches son espacées d'un mètre.
Herdstelle im Zerstörungsschutt.
Focolare nel strato di distruzione.

Le niveau de destruction situé dans la partie ouest du terrain fouillé permet de supposer l'existence d'un ou plusieurs autres bâtiments au-delà de celui-ci. Aux alentours et dans les niveaux immédiatement supérieurs se trouvaient de nombreux fragments de tubuli d'hypocauste, ainsi que quelques restes de crépi de couleur bordeaux, de même que de nombreuses scories, dues très probablement au travail du fer.

Ces bâtiments comprenaient donc vraisemblablement une pièce d'habitation chauffée par hypocauste, ainsi qu'une forge ou fonderie.

L'examen sommaire de la céramique comprise entre le gravier sous-jacent et l'horizon de démolition peut nous faire conclure à une occupation qui peut se situer entre la fin du 1er siècle et le début du 3ème siècle après J.-C.

La rubéfaction de nombreuses pierres de construction indiquerait une destruction par incendie, mais il n'est pas possible de déceler un niveau particulièrement riche en cendres ou charbons de bois.

Le foyer en F-G/6-7 témoigne d'une occupation peut-être immédiatement postérieure à cette destruction, mais qui ne s'est pas traduite par la construction de nouveaux bâtiments à cet endroit, qui resta vierge de toute nouvelle bâtisse jusqu'au milieu du siècle passé. Il se pourrait fort que, par la suite, il ait été cultivé et labouré, ce qui expliquerait le mélange d'éléments gallo-ro-

main, médiévaux et modernes jusqu'à la surface du remplissage.

L'orientation d'aucun de ces murs ne correspond aux orientations générales des vestiges déjà exhumés jusqu'ici. Ils pourraient donc avoir appartenu à un ensemble de bâtiments indépendants de la grande villa, peut-être englobés dans l'aile latérale de celle-ci, lors de l'une des ultimes phases de construction.

Ph. R.

Les grandes lignes de l'évolution de la villa de Colombier

La villa romaine de Colombier est à classer parmi les plus grandes actuellement connues en Helvétie. L'étendue et la monumentalité des vestiges, ainsi que la richesse dont témoignent quelques objets précieux et les débris de mosaïques et de peintures murales permettent de la considérer comme étant le centre d'un grand domaine seigneurial.

Plusieurs fouilles menées durant les dernières décennies ont démontré que les plans de la presque totalité des villas moyennes et grandes sont le résultat d'une succession de remaniements, agrandissements et reconstructions. Ils illustrent non seulement une évolution de l'architecture rurale, mais trahissent également des changements profonds

de la vie sociale et économique dans les campagnes. Un simple coup d'oeil au plan publié par D. Vouga en 1943 (fig. 1) permet déjà de conclure que c'est également le cas pour Colombier, sans qu'il soit possible de déceler la nature exacte de son développement. Celui-ci parvint cependant à distinguer quatre périodes de construction dans ce qu'il a appelé la «petite villa», qui n'est en réalité qu'une installation de bains située à une cinquantaine de mètres, en contrebas du corps de logis principal.

Seule une analyse des vestiges pouvait contribuer à éclaircir ce problème. En décembre dernier, nous avons pu réexaminer les murs conservés devant le château et apparemment restaurés avec fidélité. La villa ayant été érigée sur une terrasse artificielle établie sur un éperon rocheux, ce sont surtout des fondations qui sont visibles dans les caves, avec par endroits des éléments en élévation. Aucun vestige n'est, par contre, apparent dans la cour où le tracé des murailles anciennes est marqué dans le pavement. Leur disposition trahit clairement une certaine confusion, probablement due à une mauvaise compréhension de plusieurs étapes de construction. Une restitution détaillée de l'évolution architecturale reste dès lors impossible. Diverses constatations concernant la connection des murs et les matériaux utilisées, complétés par des détails visibles sur la documentation photographique, permettent néanmoins d'en saisir les grandes lignes.



fig. 5
Les deux fibules de bronze trouvées lors de la fouille. L'une d'elles (en haut) porte encore les traces d'une application d'étain. Ech. 1:1.
Zwei Bronzefibeln (das Stück links ist verzinkt).
Due fibule di bronzo, quella di sinistra è stannizzata.



fig. 6
Garniture d'un fourreau de couteau du haut moyen âge. Ech. 1:1.
Bronzenes Mundband einer frühmittelalterlichen Messerscheide mit Tierstildekor.
Applicazione di bronzo di un fodero di coltello del alto medioevo.

Bien qu'un nombre d'étapes plus élevé semble probable, nous devons nous limiter à discerner quatre grandes périodes de construction qui restent conjecturales sur certains points. Leur chronologie reste, par contre, totalement inconnue.

Comme tant d'autres villas moyennes et grandes en Gaule et en Helvétie, celle de Colombier connut des débuts modestes. Le plan du noyau primitif est cependant incomplet. On peut lui attribuer trois ou quatre pans de murs situés au centre du corps de logis et dont le plus septentrional est lié à la pièce 1 (fig. 7,I). Celle-ci constitue une des deux salles d'angle formant saillie à l'extrémité du portique 2. La longueur et la largeur de ce premier édifice restent inconnues. Ce type de bâtiment, la simple »Porticusvilla mit Eckrisaliten« qui se rencontre encore dans le canton de Neuchâtel à Fontaines et Lignièrès, ne peut être considéré comme appartenant seulement à la couche fortunée des propriétaires terriens et à la noblesse helvétique. C'est, par contre, la villa-type des fermiers indigènes romanisés, de la Mer du Nord à la Pannonie. Leur longueur varie généralement entre environ 25 et 35 m, quelquefois plus. La façade de notre villa était vers la cour des communs située sur le plateau. Les murs dégagés en 3 peuvent appartenir à une des annexes.

Ces villas simples de la période initiale connurent une évolution très divergen-

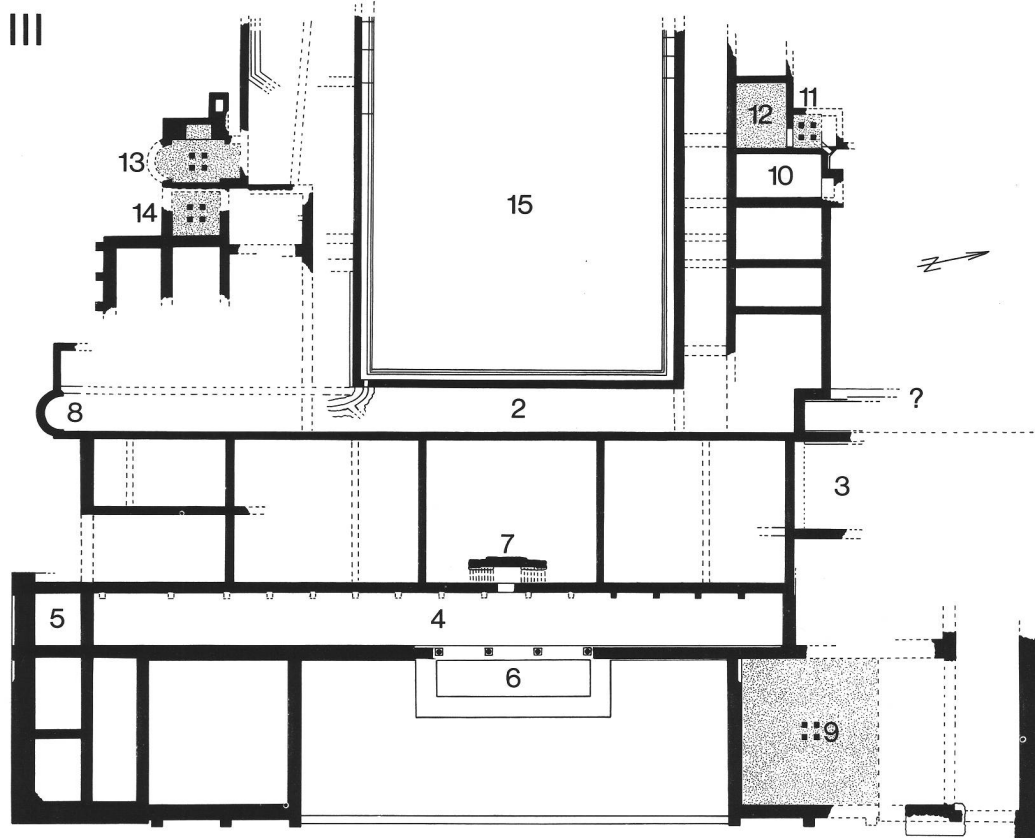
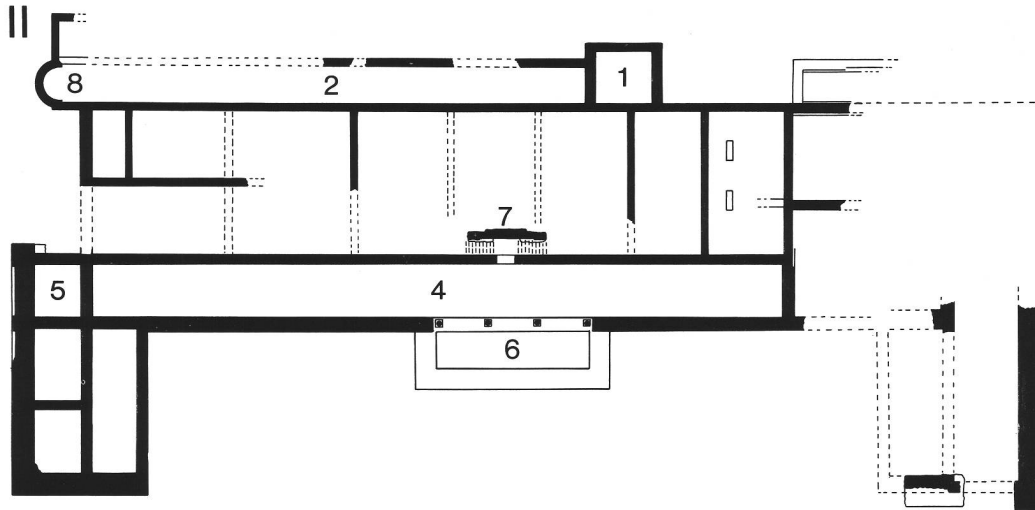
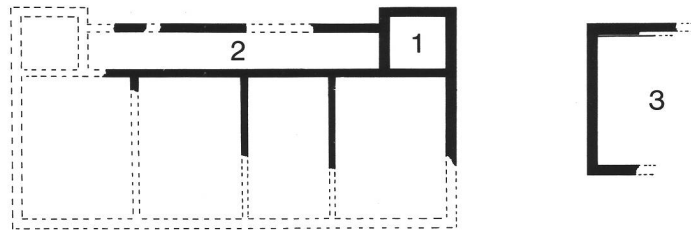
te, rendue possible par la prospérité économique croissante et une romanisation toujours plus profonde. Certaines villas restèrent inchangées. D'autres subirent un développement limité dont témoigne, par exemple à Lignièrès, l'équipement des thermes avec des peintures murales polychromes et des sols en mosaïque. Colombier connut, par contre, un agrandissement probablement très rapide.

La seconde période (fig. 7, II), caractérisée par des solides fondations en galets, montre que le noyau primitif fut allongé vers le nord et le sud, englobant l'annexe 3 et utilisant la largeur maximale de l'éperon rocheux. L'agencement exact des différentes salles nous échappe, certains murs antérieurs ayant pu être réutilisés. La façade originale, sans doute prolongée jusqu'à l'abside 8, donnant par un seuil de grandes dalles sur une pièce en saillie, resta probablement asymétrique. L'extrémité nord de l'édifice ne fut cependant pas fouillée.

Profitant au maximum des possibilités offertes par la situation topographique de la villa, une seconde façade, longue de 82 m, fut ajoutée du côté est. Elle était probablement constituée d'une galerie entre deux ailes saillantes quasiment symétriques. Tel quel, l'édifice peut être comparé à la villa de Zofingen AG, mais son exécution est beaucoup plus monumentale. Cette galerie, donnant une vue sur le lac, devait être située au niveau des salles du corps de lo-

gis, au-dessus d'un cryptoportique 4. Long de 55,50 m et large de 4,20 m, celui-ci s'étend entre les fondations de la petite pièce 5 au sud et des salles derrière l'aile nord-est. Il est précédé d'une petite plate-forme large de 15,80 m, en saillie au centre de la façade, qui aurait pu porter quelques marches d'un escalier permettant d'accéder à l'entrée du cryptoportique. C'est à cet endroit, et non à leur emplacement actuel, que DuBois de Montperreux découvrit quelques fûts de colonnes et quatre bases, dont trois apparemment in situ. L'agencement exact de cette entrée nous échappe. L'état de conservation des vestiges permet de supposer que, de part et d'autre de cette petite colonnade et de la plate-forme saillante, le cryptoportique devait être fermé par un mur peut-être percé de petites fenêtres. Une reconstruction analogue est proposée par Alban Gerster pour le cryptoportique de la villa de Buchs ZH. Une seconde porte devait exister dans le mur du fond, derrière la petite colonnade, et permettait d'accéder par un double escalier 7 aux pièces du rez-de-chaussée.

La composition de cette façade avec son cryptoportique à petite colonnade centrale surmontée d'une galerie sur toute la longueur, flanqués de deux ailes massives, devait conférer à cette villa un aspect très impressionnant accentué par les hauts murs de soutènement extérieurs. La face sud montre encore leur construction soignée, avec des re-



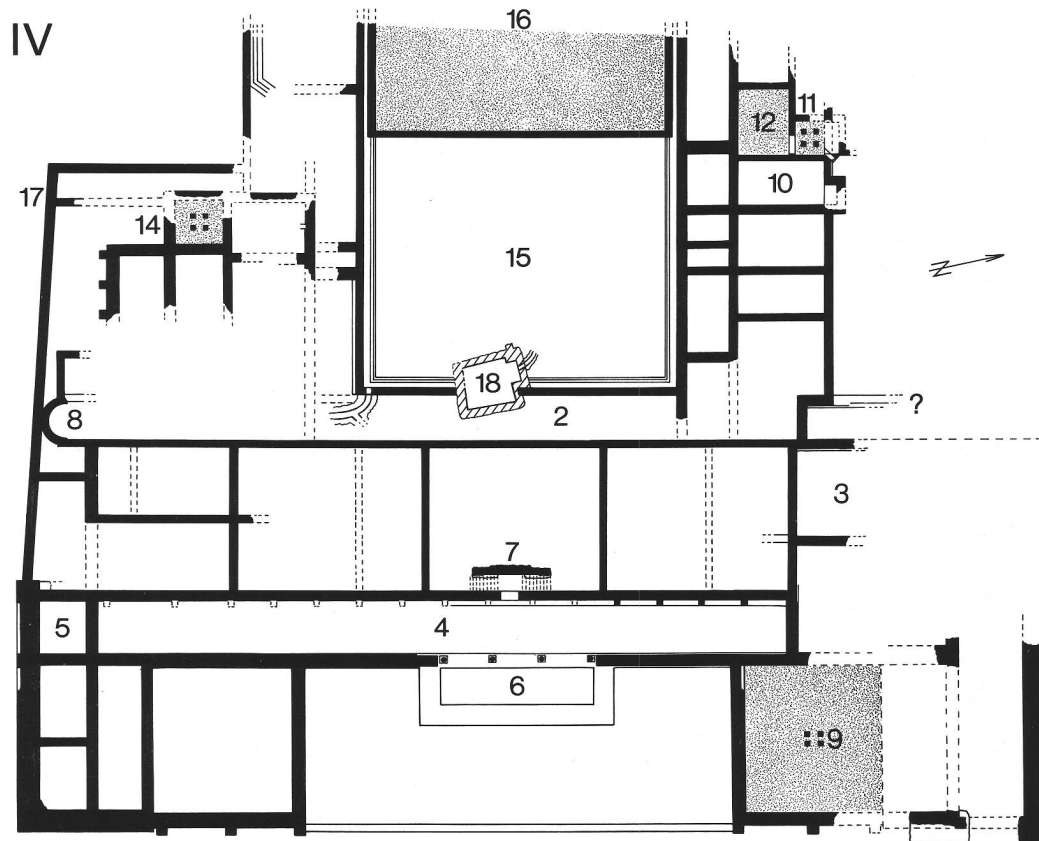


fig. 7
I-IV Plan des quatre périodes dans
l'évolution de la villa de Colombier
(IV état final probable). Ech. 1 : 600.
Die vier Bauphasen der Villa von
Colombier.
Le quattro fasi di costruzione della
villa di Colombier.

traits en paliers successifs entre les pilastres (fig. 8). L'élargissement des ailes saillantes par l'adjonction de deux grandes salles, dont une chauffée par hypocauste située au niveau du cryptoportique (9), devait encore souligner cette monumentalité (fig. 7, III). Le cryptoportique même a probablement encore subi un remaniement, puisque le mur du fond semble avoir été reconstruit en même temps qu'une nouvelle subdivision des salles au rez-de-chaussée. Ce mur est pourvu de pilastres, dont quatre sont encore conservés et quelques autres apparents dans le parement. La maçonnerie de ces transformations est quasiment identique à celle de l'aile nord-ouest.

Le corps de logis occupant déjà toute la largeur disponible de l'éperon, la nouvelle extension devait s'étendre à l'arrière, sur le plateau. L'aile nord-ouest comprend deux rangées inégales de pièces. On y reconnaît la salle 10 avec une niche rectangulaire et un revêtement de carreaux dont subsistent les empreintes sur les murs soigneusement construits, la petite chambre 11

chauffée par un hypocauste dont le canal de chauffe voûté passe en oblique sous une niche rectangulaire appuyée contre un angle de murs antérieur, et la salle 12 avec pavement en béton.

Le raccord entre l'aile sud-ouest et le logis central reste inconnu. On y distingue deux pièces chauffées par hypocauste et appartenant sans doute à un petit balneum dont on peut se demander s'il n'existait pas déjà auparavant et s'il ne fut pas englobé par l'extension de cette aile. Le plan de la pièce 13, avec deux niches rectangulaires et une semi-circulaire, est caractéristique pour un caldarium. La niche dans le mur occidental semble avoir été bouchée par un massif de maçonnerie destiné à porter la baignoire qu'elle devait abriter.

La présence de ce petit balneum pose le problème de sa relation avec l'installation de bains abritée dans un bâtiment isolé en contrebas du corps de logis, la »petite villa«. Y eut-il deux installations distinctes, l'une réservée au propriétaire et à sa famille, l'autre destinée à tous les habitants, ou n'ont-elles jamais existé ?

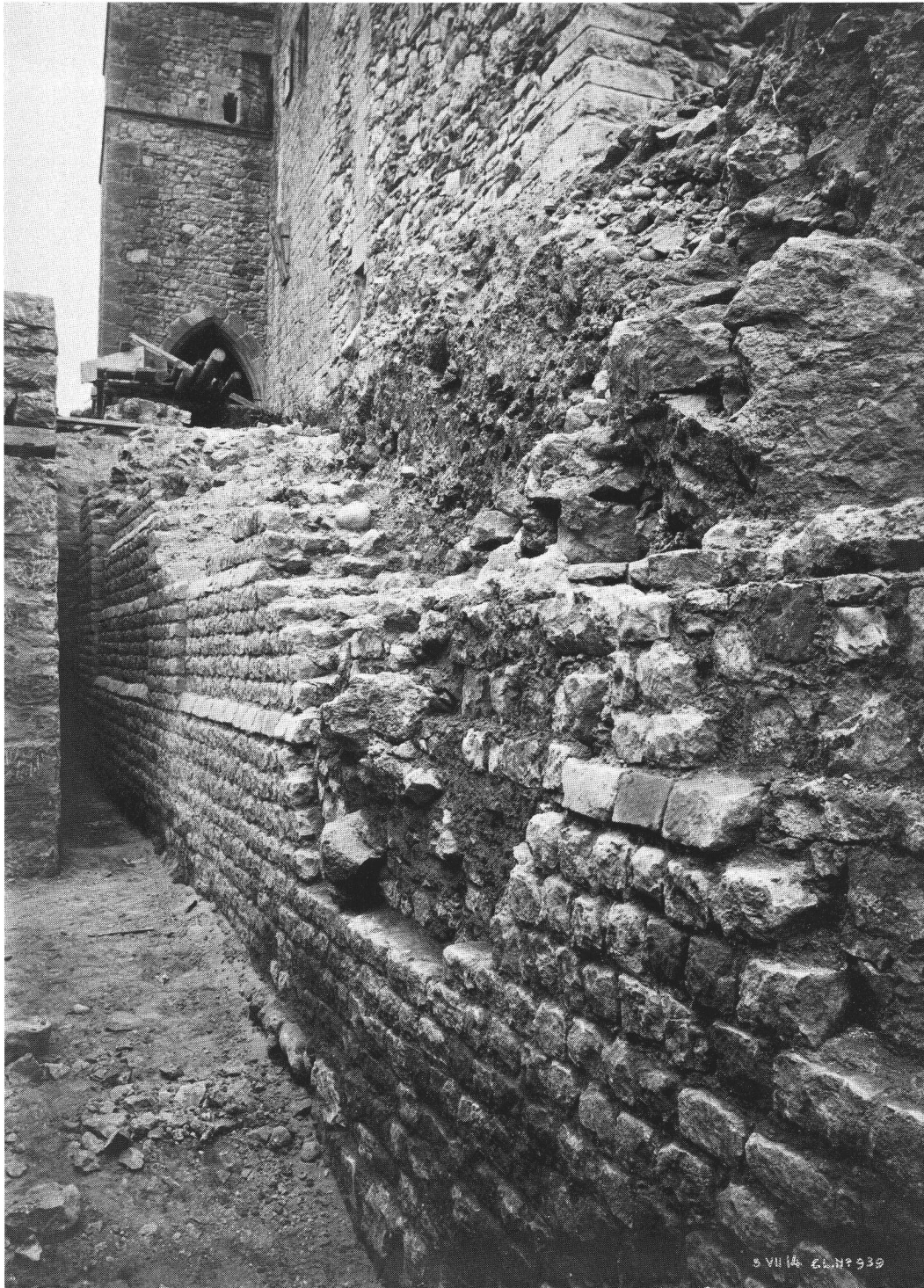


fig. 8
 Les vestiges des murs de soutènement
 de l'aile flanquant le cryptoportique
 du côté sud. Etat en 1914.
 Die Stützmauern des südlich der
 Kryptoportikus anschliessenden
 Gebäudetraktes. Fotografiert 1914.
 I muri di sostegno dell'edificio
 addossato al lato sud del cripto-
 portico. Fotografato nel 1914.

86 té simultanément? La question reste sans réponse. Le second balneum était plus vaste (environ 22 m sur 17 m) et était orné de mosaïques ainsi que de peintures murales. D. Vouga y reconnut quatre périodes de construction, dont la seconde pourrait être contemporaine de la façade est du corps de logis. Dans son état final, elle comportait une dizaine de salles de bains et de service (chaufferies), dont 3 ou 4 avec hypocauste, et un portique extérieur.

Les deux ailes occidentales encadraient une cour large de 25,50 m. Un caniveau taillé dans des grands blocs de calcaire, en fit sans doute tout le tour, sans interruption à l'angle nord-est. Cela implique la disparition de la salle 1 de la façade primitive, tandis que le portique 2 fut élargi. De tels caniveaux se rencontrent le plus souvent devant des portiques ouverts, ce qui laisserait supposer l'existence de galeries sur les trois côtés de la cour. L'état actuel ne permet

cependant pas de contrôler si les nombreux murs de refend appartiennent à une subdivision ultérieure de ces espaces. Quelques vestiges repérés sous l'aile ouest du château pourraient indiquer que le quatrième côté était également fermé, donnant ainsi à cet édifice l'aspect d'une villa à péristyle, type rare dans les provinces septentrionales de l'empire. On peut, en outre, se poser la question si, tout comme à Vicques JU, la formation du péristyle ne s'est pas en

deux étapes, d'abord deux ailes profondes, puis la fermeture complète de la cour.

Cette villa connut encore quelques remaniements ultérieurs (fig. 7, IV): subdivision éventuelle des portiques latéraux du péristyle et construction d'un mur dans la cour, partiellement appuyé sur les dalles du caniveau. Il délimitait un espace muni d'un solide pavement en béton rouge portant les empreintes de grandes dalles. Peut-être s'agissait-il d'un grand bassin. Un solide mur de soutènement longeait l'aile sud-ouest à l'extérieur. Son retour d'angle recouvrait la salle de bains 13, mise hors d'usage. L'étendue exacte des remaniements exécutés à cet endroit nous échappe cependant.

La construction peu soignée 18, implantée dans le mur du portique 2 et à fonction inconnue, pourrait être tardive, tout comme quelques murs orientés différemment dans l'aile principale du logis. Ils datent peut-être du Bas-Empire, période pendant laquelle une (ré)occupation de la villa est attestée par divers objets, dont une fibule à arbalète. Diverses constructions furent encore localisées, aussi bien sur le plateau que près des rives du lac vers lequel descendent plusieurs terrasses successives. Ils appartiennent aux communs de la villa, qui durent connaître une évolution parallèle. Les vestiges fouillés récemment en faisaient probablement partie. Rien ne permet, cependant, de supposer l'existence d'une agglomération. Quelques fouilles plus complètes, comme à

Oberentfelden AG, Seeb ZH et Muzlach BL, montrent que les dépendances de ces grandes villas s'étendent sur de nombreux hectares.

Bien qu'un ou plusieurs changements de propriétaires aient pu avoir lieu pendant la longue histoire de cette villa, il n'est nullement exclu que ce soient les descendants du premier fermier qui ont progressivement agrandi et embelli cette villa et son domaine. L'évolution des bâtiments témoigne de leur rapide ascension dans l'échelle sociale de la société helvétique, pour accéder à cette nouvelle aristocratie dont la richesse était essentiellement basée sur l'agriculture et l'élevage, peut-être complétée ici par la viticulture et la pêche.

G.DB.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le Département militaire cantonal qui, tenant constamment compte des indications du Service d'Archéologie, a envisagé l'éventualité de ces fouilles lors de la programmation des travaux de construction de la nouvelle caserne, et en a, de plus, assuré le financement par un crédit spécial. Nous nous devons de souligner cet esprit de collaboration qui fut exemplaire à tous niveaux. Notre gratitude va également à MM. F. Grether, intendant de l'arsenal et de la place d'armes de Colombier, et G. Porret, surveillant des casernes, qui, par leur constante disponibilité à notre égard, nous ont grandement facilité la tâche.

- 1 D. Vouga, *Préhistoire du pays de Neuchâtel*. Mem. Soc. neuchâteloise des sciences naturelles 7, 1943, p. 158-163, pl. XX-XXVII.
- 2 F. DuBois de Monperreux, *Rapports (Archives de l'Etat, Neuchâtel)*.

Bibliographie

- R. Degen, *Fermes et villas romaines dans le canton de Neuchâtel*. HA 1980, p. 152-165.
W. Drack, *Die Gutshöfe*, dans: UFAS 5 (1975) p. 49-72.
M. Egloff, *Art et artisanat gallo-romains en pays neuchâtelois*. HA 1980, p. 166-177.
W. Wavre, *Ruines romaines à Colombier*. Musée neuchâtelois 42, 1905, p. 153-169.

Die römische Villa von Colombier. Neue Ausgrabung und Auswertung

Kürzlich durchgeführte Ausgrabungen in der grossen Villa von Colombier brachten neue Baustrukturen zutage: Die in der Verlängerung des Südflügels gelegenen Bauten könnten zum Ökonomieteil gehört haben und trugen nach ihren vergleichsweise schmalen Fundamenten und den Keilsteinen einen Oberbau aus Holz. Stücke von bemaltem Wandverputz und Heizröhren

(tubuli) zeigen daneben auch die Nähe eines komfortablen, beheizbaren Raumes an.

Zahlreiche Schlacken lassen auf einen nahegelegenen Platz zur Eisenverarbeitung (Schmelzofen oder Schmiede) schliessen. Der nunmehr erweiterte Gesamtplan der Anlage lässt vier Hauptbauphasen erkennen, die zeitlich allerdings nicht fixiert wer-

den können: Portikusvilla mit Eckrisaliten (1), deren Wohntrakt gegen Norden und Süden erweitert und dem eine von zwei grossen Anbauten flankierte Kryptoportikus angefügt wird (2). Später erhält das Gebäude im Westen mit zwei weiteren Flügeln einen Peristyl (3). Schliesslich werden noch einige kleinere Veränderungen vorgenommen (4).

La villa romana di Colombier. Nuovi scavi e studi

I scavi effettuati ultimamente nella grande villa di Colombier hanno messo a giorno nuove strutture di costruzione: gli elementi appartenenti alla prolunga dell'ala sud facevano probabilmente parte del complesso rurale e secondo le fondazioni relativamente strette e le pietre a cuneo portavano una costruzione di legno. Alcuni frammenti di

incamiciatura pitturata e di tubuli indicano anche la presenza di un ambiente confortevole e riscaldabile a prossimità.

Varie scorie inoltre fanno pensare ad un forno o un officina di fabbro nelle vicinanze.

La pianta generale completata fa vedere quattro fasi di costruzione, che però non sono databili: villa con portico e risalti(1), in-

grandimento del tratto abitato verso nord e sud e l'aggiunta di un criptoportico fiancheggiato da due grandi ale (2); più tardi un'altra aggiunta all'edificio ovest con due ale forma un peristilio (3); ed infine alcuni cambiamenti minori (4).

S.S.

Editorial

Quinzième canton par sa superficie, Neuchâtel abrite sur un territoire de 800 km² toutes les phases de l'évolution humaine connues en Suisse occidentale. La diversité de ses paysages (Vignoble, Vallées, Montagnes) offre à l'homme des conditions d'habitat contrastées, plus ou moins favorables du Paléolithique à l'époque actuelle. Si les vestiges archéologiques les plus abondants se situent au voisinage du lac, le Jura n'en est nullement dépourvu : que l'on songe aux grottes paléolithiques de Cotencher (Rochefort) et du Bichon (La Chaux-de-Fonds); à l'abri mésolithique du Col des Roches (Le Locle); aux tumulus hallstattiens et aux villas romaines du Val-de-Ruz.

Une longue tradition de recherche archéologique a illustré les noms des Desor, Troyon, Vouga (trois générations d'archéologues!), Wavre, attachés aux sites éponymes de Cortaillod, Auvernier, La Tène. Dès 1962, de gigantesques travaux de génie civil, essentiellement la 2e correction des eaux du Jura et la construction de la route nationale 5, ont livré des trouvailles si abondantes que l'actuel Musée d'archéologie, craquant de toutes ses coutures, n'est plus à même de les accueillir. Les expositions «*Un village de 6000 ans*» (Neuchâtel et Schaffhouse, 1979-1980) et «*500 siècles d'archéologie neuchâteloise*» (La Chaux-de-Fonds et Zurich, 1980-1981), le film «*Cortaillod, le village englouti*» (TV suisse romande, 1983) ont offert un premier reflet de l'époque faste où Service cantonal d'archéologie et Séminaire de préhistoire de

l'Université se sont alliés en vue d'une quête du passé requérant la collaboration des techniciens de fouille, restaurateurs, graphistes, naturalistes, informaticiens.

En 1866, Neuchâtel accueillait le premier Congrès international de préhistoire (alors baptisée «*paléoethnologie*»). Relisons le compte-rendu de ces mémorables journées: «*Le 25 août matin, les membres du Congrès se sont rendus, sous la direction de M.E. Desor, à Auvernier. Ils ont trouvé là deux habiles explorateurs des palafittes, le pêcheur de M. Desor et celui de M. Clément. Il faisait un peu de vent, mais comme la baie d'Auvernier est très-protégée, on a très-bien reconnu la station de l'âge de la pierre plus près du bord, et celle de l'âge du bronze plus développée et plus avant dans le lac. Divers fragments de poterie ont été retirés avec la pince, et la drague a ramené de nombreux débris d'ossements, de fruits, de vases etc., parmi lesquels s'est trouvée une espèce de bouton en bronze.*

L'après-midi on devait aller visiter la station de La Tène, de l'âge du fer, mais l'état du lac ne l'a pas permis».

En juin 1984, le pays de Neuchâtel n'offrira pas de «*pêche lacustre*» aux membres de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie. Mais comme en 1866, les résultats les plus récents des fouilles qui s'y déroulent, ainsi que le charme du lac, des forêts, du vin du terroir agrémenteront la réunion des archéologues.



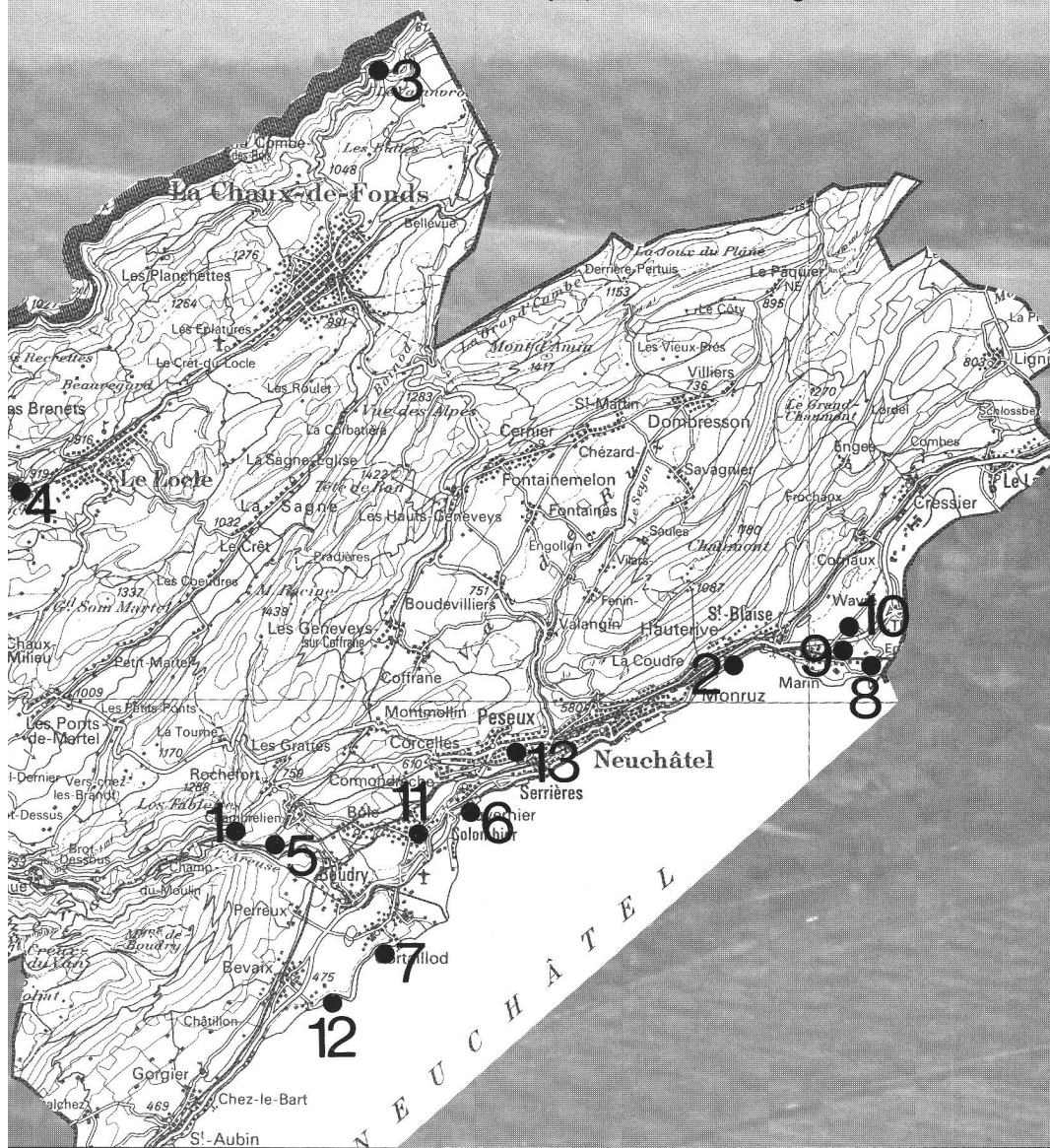
Der Kanton Neuenburg steht nach seiner Grösse an 15. Stelle; auf seinen 800 km² finden sich alle Entwicklungsstufen der Menschheit, die im westlichen Teil unseres Landes bekannt sind. Die Verschiedenartigkeit der Landschaft – Seeufer, Weinberge, Täler, Berge und Höhen – bietet seit der Altsteinzeit bis heute verschiedenartigsten, mehr oder weniger günstigen Siedlungsraum. Zwar kamen bis jetzt die meisten archäologischen Denkmäler und Hinterlassenschaften in der Nähe des Neuenburger Sees zu Tage, aber auch der Jura ist keineswegs fundarm, denken wir etwa an die paläolithischen Höhlen von Cotencher (Rochefort) und vom Bichon (La Chaux-de-Fonds), an den mesolithischen Abri vom Col des Roches (Le Locle) oder an die Hallstatt-Grabhügel und die römischen Villen des Val-de-Ruz.

Die archäologische Forschung des Kantons blickt auf eine mehrere Generationen umfassende Tradition zurück. Die Namen Desor, Troyon, Vouga und Wavre sind eng mit den namengebenden Fundorten Cortaillod, Auvernier und La Tène verbunden. Seit 1962 haben durch gewaltige Bauarbeiten veranlasste Grabungen – vor allem die 2. Juragewässerkorrektur und der Bau der N5 – derart zahlreiche Funde geliefert, dass das jetzige archäologische Museum aus allen Nähten platzt, ja sogar nicht einmal mehr alle Funde aufnehmen kann. Die Ausstellungen »Un village de 6000 ans – Ein Dorf vor 6000 Jahren« (Neuenburg und Schaffhausen, 1979–80) und »500 siècles d'archéologie neuchâteloise – 50000 Jahre Archéologie im Kanton Neuenburg« (La Chaux-de-Fonds und Zürich, 1980–81), der Film »Cortaillod, le village englouti – Cortaillod, das versunkene Dorf« (TV suisse ro-

mande 1983) haben erste Einblicke vermittelt. Der archäologische Dienst des Kantons und das Seminar für Urgeschichte der Universität haben gemeinsam an dieser Erforschung der Vergangenheit gearbeitet, Aufgaben, die in Zusammenarbeit mit den Restauratoren, mit Grafikern, Naturwissenschaftlern und Informatik-Spezialisten angegangen werden.

Im Jahre 1866 empfing Neuenburg den ersten internationalen Prähistorikerkongress. Lesen wir einen Kurzbericht über dieses denkwürdige Ereignis: »Am Morgen des 25. August begaben sich die Kongressteilnehmer unter der Leitung von Herrn E. Desor nach Auvernier. Dort trafen sie die beiden geschickten Pfahlbau Fischer der Herren Desor und Clément. Zwar wehte etwas Wind, aber da die Bucht von Auvernier sehr geschützt ist, konnte man gleichwohl die nahe am Ufer gelegene steinzeitliche Station und die im See selbst liegende bronzezeitliche Siedlung sehr gut erkennen. Mit der Zange wurden verschiedene Keramikstücke aus dem See geholt und mit einer Schaufel zahlreiche Knochenstücke, Früchte, Gefässe usw., u. a. fand sich dabei eine Art Bronzeknopf. Am Nachmittag stand ein Besuch des eisenzeitlichen Fundplatzes La Tène auf dem Programm, doch liess der stürmische See einen Besuch nicht zu.«

Im Juni 1984 wird der Kanton Neuenburg den Mitgliedern der SGUF zwar kein »Pfahlbau Fischer« offerieren, aber wie anno 1866 werden hoffentlich die neuesten Resultate der zur Zeit laufenden Grossgrabungen und nicht zuletzt die schöne Landschaft, der See, die Wälder und der hiesige Wein die Jahresversammlung unserer Gesellschaft bereichern und erfreuen.



1. Grotte de Cotencher (Rochefort; Paléolithique moyen).
2. Champréveyres (Hauterive; Magdalénien, Néolithique, Bronze final).
3. Grotte du Bichon (La Chaux-de-Fonds; Azilien).
4. Abri du Col des Roches (Le Locle; Tardenoisien et Néolithique).
5. Baume du Four (Boudry; Néolithique, Bronze moyen, La Tène finale, Gallo-romain).
6. Palafittes d'Auvernier (Néolithique, Bronze).
7. Palafittes de Cortaillod (Néolithique, Bronze).
8. La Tène (2e âge du Fer).
9. Marin Les Bourguignonnes (enceinte de La Tène finale).
10. Thielle-Wavre (mausolée et villa gallo-romains).
11. Villa gallo-romaine de Colombier.
12. Barque gallo-romaine de Bevaix.
13. Nécropole de Serrières (Neuchâtel; Haut moyen-âge).